



BONNE RENTRÉE À TOUTES ET À TOUS

À toutes et tous, je vous souhaite une bonne rentrée 2020.

La crise sanitaire qui a touché le monde ces derniers mois a été particulièrement difficile pour chacun-e d'entre vous. J'espère que la période estivale vous a permis de vous reposer, de prendre des vacances et de passer du temps avec vos proches.

En cette rentrée scolaire, je veux rappeler qu'il est impératif de se protéger les un-es les autres, en particulier les plus fragiles, en portant le masque et en continuant de respecter les gestes barrières. La lutte contre le virus est l'affaire de toutes et de tous. Restons vigilant-es.

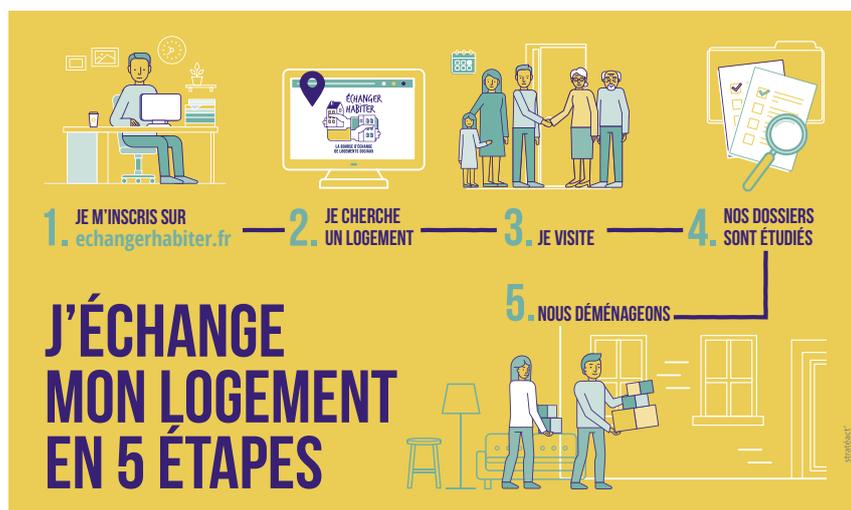
Stéphane Troussel
Président de Seine-Saint-Denis habitat

la lettre *aux* locataires

#MUTATION

Échanger son logement Hlm, c'est possible et ça fonctionne

Depuis plus d'un an, il existe une bourse régionale qui permet aux locataires d'échanger directement leurs logements Hlm. Avec ce dispositif innovant, vous pouvez obtenir un nouveau logement mieux adapté à vos besoins dans des délais plus rapides.



Avec 10 000 dossiers de mutations en attente au sein de l'Office chaque année, les délais peuvent être longs pour obtenir un nouveau logement Hlm. La force de la plateforme Échanger Habiter, c'est de permettre un échange direct entre locataires en évitant une demande de mutation classique.

Une fois les visites réalisées et l'accord de chaque locataire, les dossiers sont étudiés en commission d'attribution. Si la demande est validée, il ne reste plus qu'à programmer le déménagement. Et comme il s'agit d'une plateforme régionale, l'offre de logements est bien plus importante : 12 152 annonces à ce jour.

➤ Rendez-vous sur echangerhabiter.fr

#TÉMOIGNAGE

“ J'ai échangé mon logement Hlm »

« Cela a été plutôt rapide et simple. Tout a été réglé en l'espace de quelques mois. Et la plateforme Internet est très simple d'utilisation, c'est bien fait. [...] Je n'ai rien à dire, c'était mon dernier espoir et cela a fonctionné sans problèmes », explique Imen, qui a entrepris cette démarche pour sa mère à la suite d'une perte de mobilité.

➤ Retrouvez les témoignages dans la rubrique « Actualités » du site web : seinesaintdenishabitat.fr/actualites

Le chiffre
DU MOIS



582

C'est le nombre de locataires qui ont déjà échangé leur logement Hlm grâce au dispositif Échanger Habiter.

486 locataires supplémentaires ont un dossier d'échange en cours.

LA SOLIDARITÉ EN ACTION

#SOLIDARITÉ

Un accompagnement renforcé pour les locataires en difficulté



► Une cellule sociale en réponse à la crise

Face à l'ampleur de la crise du coronavirus, Seine-Saint-Denis habitat s'est rapidement mobilisé en créant une cellule sociale pour privilégier le dialogue, proposer des solutions sur mesure et éviter les procédures contentieuses. Les locataires ayant une dette naissante ou en aggravation pendant le confinement ont été contactés. Depuis sa création en mars 2020, la cellule sociale c'est :

- 1 291 appels entrants et 4 272 appels sortants ;
- 5 931 courriers envoyés par l'Office ;
- 983 plans d'apurement pour régler les loyers impayés.

► Des engagements pris avec les associations de locataires

Seine-Saint-Denis habitat et les représentant.es des associations de locataires s'engagent pour mettre en œuvre une série de bonnes pratiques et accompagner les locataires en fragilité économique suite à la crise. On y retrouve notamment les engagements suivants :

- Prendre contact avec chaque locataire en difficulté ;
- Étudier sa situation individuelle et l'accompagner pour pouvoir bénéficier des aides ;
- Offrir une souplesse de paiement en cas de baisse de revenus.

► Une aide exceptionnelle pour payer son loyer

Le Département de la Seine-Saint-Denis a voté une aide spéciale de 2 millions d'euros pour accompagner les locataires en difficulté. L'Office contribuera à cet élan de solidarité en abondant ce fonds d'urgence à hauteur de 1 million d'euros. Cette aide exceptionnelle pour le paiement des loyers (AEPL) peut être demandée jusqu'au 30 novembre 2020. Pour en bénéficier, il faut :

- Avoir perdu au moins 20 % de ses revenus à cause de la crise ;
- Utiliser une part importante de ses revenus avant et/ou après le confinement pour payer le loyer ;
- Avoir une dette de loyer de 800€ maximum avant le confinement (17/03/2020).

N'hésitez pas à nous contacter pour savoir si vous pouvez bénéficier de cette aide.



Contactez la cellule sociale au **3293** (numéro non surtaxé)
du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30.

#PARTENARIAT

L'Office renforce son partenariat avec les Restos du Cœur



L'Office a signé un partenariat avec l'antenne départementale des Restos du Cœur pour soutenir son action avec des mesures concrètes :

- **6 locaux d'activité loués à des conditions avantageuses** pour faciliter le travail de terrain des Restos du Cœur et assurer une présence au plus près des habitant.es ;
- **10 logements mis à disposition** des Restos du Cœur pour accueillir des ménages en voie d'insertion sociale ;
- **Une mobilisation des acteurs locaux** pour encourager les commerces à participer à la ramasse alimentaire des Restos du Cœur.

Pensez-y : les services proposés par les Restos du cœur sont accessibles à toutes et tous et ne se limitent pas à l'aide alimentaire (ateliers de cuisine, accompagnement à l'emploi, soutien scolaire, loisirs...). **Et pourquoi ne pas devenir bénévole vous aussi, pour contribuer à faire vivre la solidarité dans votre quartier ?**



Seine-Saint-Denis
habitat

BP 72 - 93002 Bobigny cedex - Tel. 3293
seinesaintdenishabitat.fr



ISSN 2649-5015